

Des voix: Bravo!

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, le député propose un dégrèvement en particulier. Il est bien entendu que toutes les propositions sont examinées, mais je lui rappelle que la Chambre est saisie d'un projet de loi relatif au secteur agricole, dont l'étude a commencé hier.

Des voix: Oh, oh!

M. MacEachen: Nous avons donné avis d'un bill concernant la Société du crédit agricole.

M. Mayer: Madame le Président, ce bill a rapport à l'accroissement des exportations. Si nous perdons notre production intérieure, nous n'aurons plus rien à exporter. Ce n'est pas ce qui va aider la production ici.

Des voix: Bravo!

L'ADMISSIBILITÉ DES AGRICULTEURS AU PROGRAMME
D'OBLIGATION POUR L'EXPANSION DE LA PETITE ENTREPRISE

M. Charles Mayer (Portage-Marquette): Si je le peux, madame le Président, permettez-moi de faire une autre suggestion concrète au ministre à propos du budget. Le ministre a modifié les dispositions relatives à l'obligation pour l'expansion des petites entreprises et nous voyons d'un bon œil certaines de ces modifications. Malheureusement, nous ne pouvons en dire autant de celle qui a trait à la restriction relative aux difficultés financières. Le ministre serait-il disposé à rayer du programme d'obligation pour l'expansion de la petite entreprise la disposition concernant la restriction financière de façon que les agriculteurs puissent obtenir au moins un montant limité de financement à des taux de 10 à 11 p. 100?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, cette disposition relative aux difficultés financières faisait partie de l'obligation pour l'expansion de la petite entreprise quand mon prédécesseur aux Finances l'a présentée. Elle y est encore et, dans les circonstances actuelles, elle s'applique aux maisons d'affaires et aux entreprises non constituées en société, y compris les agriculteurs, qui ont des difficultés financières de sorte que les fonds disponibles iront d'abord à ceux qui en ont le plus besoin, c'est-à-dire les agriculteurs et les propriétaires de petites entreprises qui, à cause des taux d'intérêt élevés, sont aux prises avec ces difficultés. A mon avis, la suggestion du député permettrait à ceux dont la position financière est solide de se procurer les fonds disponibles au détriment de ceux qui en ont le plus besoin, soit les entreprises qui ont des difficultés financières. Par conséquent, je ne peux pas accepter sa suggestion.

Questions orales
L'ÉCONOMIE

LE NOMBRE ESTIMATIF DES PERTES D'EMPLOI À CRAINDRE

M. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, dans le discours qu'il a prononcé hier à Toronto, le ministre a catégoriquement refusé d'envisager d'autres moyens pour stimuler l'économie canadienne. Dans le même discours, cependant, il a déclaré sans ambages qu'il s'attendait à ce que les conditions désastreuses qui ont causé le licenciement de milliers de Canadiens se maintiennent encore pendant un certain temps. Nous avons effectué des prévisions quant au nombre de personnes susceptibles de perdre leur emploi. Mais dernièrement, l'Association des manufacturiers canadiens a évoqué un chiffre précis. Selon elle, quelque 100,000 Canadiens risquent de perdre leur emploi au cours des prochains mois. Le ministre est-il d'accord avec ces prévisions et, dans la négative, quelles sont ses propres prévisions?

● (1425)

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, si le député veut obtenir des renseignements d'ordre statistique, je l'invite à faire inscrire sa question au *Feuilleton*.

Des voix: Oh, oh!

M. Broadbent: Cette réponse, madame le Président, reflète bien de la part du gouvernement l'absence totale de compassion à l'égard des victimes du chômage.

Des voix: Bravo!

LES MISES À PIED DANS LE SECTEUR INDUSTRIEL

M. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, nous avons constaté à quel point le ministre se soucie peu des mises à pied en général. Ma question suivante a trait plus particulièrement au secteur industriel.

Nous avons perdu 235,000 emplois dans le secteur de la fabrication au cours des quatre derniers mois. Rien que dans la province de Québec, le taux de chômage dans le secteur de la fabrication se chiffre à 12.7 p. 100 et, ce matin, le société Camco a annoncé 1,400 autres mises à pied à Montréal et à Hamilton.

Ma question est directe, et j'espère que le ministre répondra cette fois-ci. Ne convient-il pas que la majeure partie des 235,000 mises à pied dans le secteur de la fabrication, et notamment celles qu'a annoncées la société Camco ce matin, sont directement attribuables à la politique des taux d'intérêt élevés qui a causé une chute des investissements d'une part et une baisse des dépenses des consommateurs de l'autre?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Non, madame le Président, je pense que le député fait erreur. Une bonne partie des ennuis de notre industrie s'explique surtout par une dépression des marchés étrangers. Elle est en grande partie attribuable à la baisse du pouvoir d'achat chez tous nos partenaires commerciaux. Le député doit se rendre à l'évidence que d'autres pays, et pas seulement le Canada, traversent une récession qui se répercute sur nos marchés. Telle est la cause fondamentale . . .